



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103103>

Département(s) de publication : **59, 75**

Annonce n° **24-103103**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA VALENCIENNES METROPOLE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCEPTION ET RÉALISATION D'UNE OPÉRATION DE RESTRUCTURATION / EXTENSION DU THEATRE D'ANZIN ET DE LA CREATION D'UN POLE CULTUREL

Description : La présente consultation concerne l'attribution d'un marché public de conception réalisation au sens de l'article L. 2171-2 du Code de la commande publique , ayant pour objet de confier à un groupement d'opérateurs spécialisés une mission de conception et réalisation d'une opération de réhabilitation du Théâtre d'Anzin et d'extension en vue de la création d'un pôle culturel. Les caractéristiques détaillées de l'opération sont détaillées par le document pré-programmatique inclus dans le dossier de consultation. Les missions de synthèse, de coordination SSI et d'ordonnancement pilotage et coordination (OPC) seront à la charge du groupement. Cette opération est portée conjointement par la Commune d'Anzin et la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. En application de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée entre les deux acheteurs publics, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole est chargée du lancement et du suivi de la présente procédure, ainsi que du suivi de l'exécution des prestations et la facturation associée en tant que maître d'ouvrage délégué.

Identifiant de la procédure : 29202c33-08e7-482f-8b08-5383762adae6

Identifiant interne : 2024073

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45454100 Travaux de réfection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent dans le règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCEPTION ET RÉALISATION D'UNE OPÉRATION DE RESTRUCTURATION / EXTENSION DU THEATRE D'ANZIN ET DE LA CREATION D'UN POLE CULTUREL

Description : La présente consultation concerne l'attribution d'un marché public de conception réalisation au sens de l'article L. 2171-2 du Code de la commande publique , ayant pour objet de confier à un groupement d'opérateurs spécialisés une mission de conception et réalisation d'une opération de réhabilitation du Théâtre d'Anzin et d'extension en vue de la création d'un pôle culturel.

Identifiant interne : 2024073

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45454100 Travaux de réfection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2025

Date de fin de durée : 30/06/2028

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Transmission des plis par voie électronique sur le profil d'acheteur dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Conformément à l'article R. 2142 17 du Code de la commande publique, le nombre maximum de candidats admis à soumissionner dans le cadre de la phase de négociation est fixé à trois candidats. Lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection des candidatures est inférieur au nombre minimum, le pouvoir adjudicateur peut continuer la procédure avec le ou les seuls candidats sélectionnés.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : 1.1 Références significatives 1.1.1. Références relatives à la réalisation de travaux : entreprise 1.1.2. Références relatives à la maîtrise d'œuvre : architectes 1.1.3. Références relatives à la maîtrise d'œuvre : Ingénierie 1.2 Moyens humains des membres du groupement 1.3 Moyens matériels des membres du groupement

Description : 2.1 les candidats doivent obligatoirement disposer des compétences suivantes : - Architecte - Architecte du patrimoine - Ingénierie spécialisée en thermique fluides, structure bois béton acier, préfabrication, bardages / Façades / Murs rideaux / couvertures étanchéité / menuiserie s extérieures, électricité (CFO CFA+VDI), VRD - Ingénierie spécialisée en énergie environnement, capable de réaliser des calculs RT, E+C -, des STD, Décret tertiaire ; - Économiste ; - BE Acoustique ; - OPC (Organisation de chantier / phasage). - Missions de synthèse - Mission de la prévention à la sécurité incendie - Missions de déplombage et de désamiantage - Scénographe 2.2 les candidats doivent obligatoirement disposer des certifications suivantes : Pour le Mandataire : - Certificats de qualifications professionnelles : ISO 9001 / ISO 14001 / QUALIBAT : 1112 ; 116 ; 123 ; 126 ; 128 ; 129 ; 1312 ; 1321 ; 134 ; 136 ; 1412 ; 155 ; 2113 ; 215 ; 2212 ; 2301 ; 3323 ; 511 ; 721 ; 7133 ; 8633 ; 8711 / OPQIBI 0302 et 0304 ou équivalents ; - Qualification des personnels (techniciens et encadrement), Outillage, matériels et équipements Pour l'architecte ou le groupement d'architectes : Le numéro d'inscription à l'ordre français des architectes ou document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, diplôme reconnu au titre de la directive n° 85 384 CEE du 10 juin 1985 Pour le bureau d'études techniques ou le groupement de bureau d'études techniques : Certifications OPQIBI ou équivalent : -Accessibilité : 1908 -Cout global : 2202, 2203, 2204 -Acoustique : 1604 -Terrassements : 1102, 1106 - Techniques du sol : 1002, 1005 -Fondations et structures : 1202, 1203, 1219, 1230, 1233 -Installations sanitaires et d'assainissement complexes : 1310 -Courants forts : 1405 -Courants faibles : 1412, 1417, 1422 -Sureté : 1415 -Incendie : 0321, 1217, 1306, 1311, 1414 -Ingénierie d'ouvrage de bâtiments complexes : 1902 Pour la composante économie de la construction : Certifications OPQTECC ou équivalent. Pour le bureau d'études ou le groupement de bureaux d'études en ingénierie de la construction durable et en maîtrise de la performance énergétique du bâtiment :Certifications OPQIBI ou équivalent : -Étude et ingénierie de la performance énergétique : 1326, 1327 -Étude thermique réglementaire : 1332 -Étude ACV bâtiment neuf : 1333 -Ingénierie de bâtiment en développement durable : 1903 -Étude d'installation de production utilisant l'énergie renouvelable : 2011, 2013 Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : En ce qui concerne la capacité économique et financière : le pouvoir adjudicateur n'exige pas que les opérateurs économiques réalisent un chiffre d'affaires annuel minimal.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=565689&orgAcronyme=6C606>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=565689&orgAcronyme=6C606>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 27/09/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; 24/24 Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats s'adressent au Tribunal administratif de Lille (coordonnées ci-avant).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CA VALENCIENNES METROPOLE

Numéro d'enregistrement : 24590116000011

Département : Service marchés publics

Adresse postale : COPU 2 place de l'hôpital général

Ville : Valenciennes

Code postal : 59300

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : Service marchés publics

Adresse électronique : marchespublics@valenciennes-metropole.fr

Téléphone : +33 327096120

Adresse internet : <https://www.valenciennes-metropole.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marchespublics596280.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 175 900 034 000 26

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 359542342

Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : dab9cc84-37b4-4707-9c99-a240badc51f4-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Les conditions relatives à la forme juridique du groupement et les cas de sous-traitance sont modifiées dans le règlement de consultation. Aussi, la date de réception des candidatures est décalée au vendredi 27 septembre 2024 - 12h00. Conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être membre de plusieurs groupements pour les compétences suivantes : - Architecte ; - Architecte du patrimoine ; - Ingénierie spécialisée en thermique-fluides, électricité (CFO- CFA+VDI) ; - Ingénierie spécialisée en énergie-environnement, capable de réaliser des calculs RT, E+C-, des STD, Décret tertiaire ; - Économiste ; - OPC (Organisation de chantier / phasage). - Missions de synthèse - Mission de la prévention à la sécurité incendie - Missions de déplombage et de désamiantage - Scénographe Cette restriction vise la cotraitance. Aussi, en application de l'article L.2193-3 du CCP, Valenciennes Métropole exige que les tâches essentielles rattachées aux compétences reprises ci-dessous, soient effectuées directement par le titulaire : - Architecte ; - Architecte du patrimoine ; - Ingénierie spécialisée en thermique-fluides, électricité (CFO- CFA+VDI) ; - Ingénierie spécialisée en énergie-environnement, capable de réaliser des calculs RT, E+C-, des STD, Décret tertiaire ; - Économiste ; - OPC (Organisation de chantier / phasage). - Missions de synthèse - Mission de la prévention à la sécurité incendie - Missions de déplombage et de désamiantage - Scénographe Le recours à la sous-traitance pour ces compétences est exclu. Les autres compétences ne sont pas soumises à cette restriction notamment les compétences suivantes : - Ingénierie spécialisée structure bois-béton-acier, préfabrication, bardages / Façades / Murs rideaux / couvertures - étanchéité / menuiseries extérieures, VRD ; - BE Acoustique.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ebc8401c-6c47-4deb-a123-4e1a734bdc2d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/09/2024 à 17:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2024